

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

du Canada, au Programme de sécurité de la vieillesse, aux allocations familiales, aux paiements de péréquation versés aux provinces pauvres, aux subventions à l'industrie, aux programmes de développement régional et peut-être même éventuellement à un programme de garde d'enfants financé par l'État, car aucun de ces programmes n'existe au même niveau aux États-Unis. Tous ces programmes peuvent être sérieusement contestés, ce qui prouve que le Canada a beaucoup à perdre en acceptant cet accord.

Nous sortons perdants de cet arrangement. Nous cédonos nos ressources et le contrôle des services publics, sans obtenir en échange un accès garanti au marché américain. L'Accord de libre-échange n'empêche aucunement les États-Unis d'appliquer des droits compensateurs, comme ils l'ont fait pour le bois d'oeuvre. Le mécanisme de règlement des différends devra appliquer les lois commerciales du pays concerné. L'Accord de libre-échange ne nous assure aucune protection à cet égard.

Dans un contexte plus large, l'Accord de libre-échange fait partie de la stratégie globale des grandes entreprises canadiennes qui cherchent à annuler les progrès que nous avons réalisés sur le plan de la propriété publique. Nous avons fait d'énormes concessions. Les Canadiens ont voté contre cet accord le 21 novembre. Les électeurs de Saskatoon—Clark's Crossing ont voté contre cet accord le 21 novembre.

J'espère avoir réussi à expliquer pourquoi ils ont voté contre l'accord et pourquoi ils n'ont pas accepté la vision du Canada que le gouvernement leur a présentée.

L'adoption de ce projet de loi marquera un jour sombre pour le Canada qui aura tant donné pour recevoir si peu.

• (2100)

[Français]

Le vice-président: L'honorable député de Richelieu (M. Plamondon) a la parole.

Des voix: Bravo!

M. Plamondon: Monsieur le Président, c'est la première fois que je reçois tant d'applaudissements de l'opposition. Il y a une cédule qui ne va pas de l'autre côté.

Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat sur l'article 2 du projet de loi sur le libre-échange. C'est avec plaisir car je crois que c'est une des belles réalisations du gouvernement conservateur actuel et sûrement une des réalisations qui portera fruits auprès de la génération qui nous suivra et toutes les suivantes.

Avant, cependant, d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire de discuter de l'article 2, j'aimerais profiter de l'occasion pour saluer les électeurs de ma circonscription

qui m'ont réélu avec une majorité de 23 000 voix. C'est quand même un vote clair de 69 p. 100 du vote exprimé d'approbation des politiques de ce gouvernement et de la façon d'agir de leur député dans la circonscription. J'apprécie énormément ce geste d'appréciation. Je prends également comme une lourde responsabilité, tant pour le gouvernement que pour le député, de continuer dans le même sens. Je salue donc toutes les régions de ma circonscription à partir du beau coin de Bécancour qui au cours des quatre dernières années a vu énormément d'investissements, alors que ce coin de Bécancour qui possède le parc industriel le plus important du Québec était toujours dans des chicanes fédérales-provinciales au niveau des fonctionnaires a vu depuis quatre ans un climat de collaboration qui a suscité la venue de cinq industries majeures dans le parc de Bécancour au cours des quatre dernières années. Par exemple, la compagnie Norsk Hydro embauchera bientôt 350 employés, la compagnie de recyclage d'aluminium, bientôt une compagnie de recyclage de magnésium.

Enfin, un parc qui fonctionne de mieux en mieux grâce au dynamisme de notre gouvernement et surtout aux politiques mises de l'avant par ce dernier, que ce soit dans la région de Nicolet où on a vu également de nombreux investissements dont l'investissement majeur qui a fait démarrer le musée des religions avec un investissement de 1 200 000 \$ de même que dans toute la région de Saint-Célestin, Anneville, Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, ce coin du pays qui s'était senti souvent abandonné par l'ancien gouvernement et qui se voit maintenant, depuis quatre ans, en plein essor économique également! Il s'agit donc de gens de cette région, ceux de la région de Baie Dufebvre, les plus gros producteurs agricoles de produits laitiers du pays et, justement, ces gens n'ont pas eu peur de voter pour le libre-échange, de ne pas croire justement les mensonges, surtout les fausses rumeurs que tentait de faire connaître le parti libéral dans la circonscription de Richelieu par l'intermédiaire de son candidat.

C'est une région fière. Je disais toujours sous forme d'humour qu'un agriculteur justement de la région de Baie Dufebvre, un bon conservateur, rencontrait un agriculteur libéral, et ce dernier, qui avait été habitué dans les années d'arrogance, se vantait toujours d'être le plus performant et il avait dit à ce voisin agriculteur conservateur: Vous savez, moi, le matin, quand je prends ma jeep, j'embarque et quand arrive le soir, je ne suis même pas rendu au bout de ma terre. Et notre bon conservateur lui avait répondu: Moi aussi, j'en ai eu une jeep comme cela. Alors, cela montre que l'époque d'arrogance est terminée dans ce coin-là et l'époque surtout des peurs que les libéraux ont tenté de faire croire aux gens pendant la campagne électorale.